

## **Présences et pouvoirs. L'habiter des entités divines comme source de pouvoir à Madagascar**

Nous proposons une communication qui traitera de la question du territoire religieux ou symbolique en tant que résidence d'entités surnaturelles pour mettre en lumière les différentes stratégies d'action qui en résultent.

Nous souhaitons, en particulier, soulever la question du lien entre la légitimation d'un pouvoir qu'il soit social, politique ou religieux et des territoires supposés habités d'esprits locaux tels que les esprits dits de la nature, familiaux, royaux ou princiers. Le fondement du pouvoir du devin-guérisseur est d'ordre religieux où le caractère efficace ou sacré de sa personne et de ses actes légitimerait sa supériorité vis-à-vis de la communauté. Au moment des constructions des différents royaumes à Madagascar, le pouvoir politique détenu par les chefs était lié au savoir des devins-guérisseurs, leurs alliés dans les conquêtes de territoire. Lors de la constitution d'un royaume, l'autorité était toute imprégnée de l'élément religieux pour justifier et légitimer celle-ci sur un nouveau territoire. C'était la puissance des esprits ancestraux qui étaient mis à contribution, manipulés, au service de cette appropriation territoriale. Ainsi, le devin-guérisseur interpellait les esprits, lui seul détenteur du savoir du sacré, pour bénir la nouvelle terre, ce qui légitimait l'acquisition et l'installation par les hommes.

Aujourd'hui, bien que le contexte socio-politique de la grande île soit différent, la notion d'habiter symbolique garde une fonction majeure dans le processus de légitimation d'un pouvoir, notamment par le renforcement d'un rapport au sacré via le cumul des liens médiumniques et ritualisés avec des entités ancestrales. L'attachement symbolique au territoire donne la possibilité de faire autorité et la multiplication de cet attachement une légitimation croissante du pouvoir d'action. Ainsi, les individus tentent de multiplier ces ancrages considérés comme des ressources d'action, de pouvoir et de prestige.

Ici, le territoire géographique se confond au territoire symbolique, à un habiter visible d'un côté et un « invisible » de l'autre, mais tous deux estimés sacrés. Il est alors possible de traiter du concept de mobilité symbolique et réelle et d'une représentation mouvante des lieux contrôlés, notamment par le déplacement des éléments de l'habiter qui font le territoire originel. Ainsi, des exemples ethnographiques pourront montrer que les ancrages multiples

sont utiles, malgré les distances et le manque de « visibilité », et qu'ils donnent la possibilité tout d'abord d'acquérir, puis de préserver et enfin d'accroître des positions de pouvoir.

Delphine Burguet

Doctorante en anthropologie sociale, rattachée au centre d'études africaines de l'EHESS-Paris.